

### Les décisions

- Modification de l'emprise foncière des Tertiales par la municipalité de Valenciennes
- Budget initial 1997
- Décision Budgétaire Modificative 1997 n° 1
- Subventions aux associations 1997 - UVHC et composantes
- Programmes pluriannuels d'équipement
- Modification arborescence NABUCO : Recherche
- Subvention DATAR-FIAT
- Demandes d'habilitation 1997 : licence et maîtrise STAPS - IUP Management et gestion des entreprises - 1 DESS - 2 DEA
- Conventions : APST, BNP, MNEF-SMENO
- Programme INTERREG II
- Participation au conseil d'administration de la SEM - Théâtre de Valenciennes
- Candidature de M. BLAISE au poste de Directeur du DUFAPS
- Frais de dossiers et frais pédagogiques : FDEG, ISTV-EIGIP
- Approbation du compte rendu du 07 novembre 1996

### Informations du Président

M. ANGUE donne des informations relatives aux postes d'enseignants-chercheurs et aux postes IATOSS. En ce qui concerne les postes IATOSS, la liste des qualifications reçue est éloignée de la demande. Les postes obtenus ne permettent pas de régulariser la situation des personnes reçues aux concours, notamment les SARF. Une intervention auprès du ministère a été faite.

#### - Réforme :

Le Ministère maintient les échéances. Le rapport d'étape est prévu vers le 21 janvier 1997. Cependant, si les aspects réglementaires concernant la semestrialisation et l'orientation ne sont pas sortis mi-février, la mise en oeuvre ne pourra pas se faire à la rentrée de septembre 1997.

### Demande de modification de l'emprise foncière des Tertiales

Michel DELHAISE présente le projet de modification de l'emprise foncière des Tertiales par la municipalité de Valenciennes. La mairie, pour des raisons d'accès au parking souterrain des Tertiales, demande la modification de la limite de propriété : clôture université et parcelle ASSEDIC. La voirie repassera en domaine public.

Le projet est approuvé à l'unanimité.

## Budget 1997

Le Budget global 1997 présenté par Caty CAMION est en équilibre.

La dotation globale de fonctionnement du MENESR redistribuée aux composantes est estimée à 95 % du montant de 1996 après arbitrage. Les dotations aux équipements ont été retenues pour 65 % de leur montant contractuel en 1996. Les ressources propres sont estimées de façon prudente par chaque institut.

Le budget 1997 s'élève à 134 350 467 F. Il augmente de 13 % par rapport à celui de 1995, mais reste stable en valeur globale par rapport à celui de 1996.

Le budget traduit une volonté politique de :

- respecter le décret financier de 1994 et notamment les recommandations concernant les plans pluriannuels d'équipement
- rester prudent face aux évolutions des effectifs étudiants et à la dernière année du contrat quadriennal avec l'Etat
- laisser une autonomie aux composantes dans leur gestion financière
- prévoir les équipements de chaque composante
- favoriser certaines activités notamment les relations internationales, le SUAQIP et en particulier l'insertion professionnelle des étudiants.

Le budget 1997 est voté à l'unanimité.

## Décision Budgétaire Modificative de report

Le Conseil d'administration à l'unanimité donne son accord pour anticiper les DBM de report.

La DBM de report n° 1 des composantes et des services généraux est votée à l'unanimité.

## Subventions aux associations

- **Subventions accordées par l'université** : le montant global s'élève à 286 500 F.

Jean Marie CASTELAIN souhaite que le montant complet des opérations des différents montages financiers soit connu ainsi que le budget des associations.

Les subventions sont votées à l'unanimité moins une abstention.

- **Subventions accordées par les composantes** : elles ont été votées par les conseils des différents instituts. Le montant total s'élève à 547 000 F.

Les subventions des composantes sont adoptées à l'unanimité moins une abstention.

## Programmes pluriannuels d'équipement

Le montant total du programme pluriannuel prévisionnel de constructions se chiffre à 236 200 000 F. Le programme détaille le coût des constructions sur les 5 années à venir. Les financements les plus importants concernent les années 1997 et 1998. Le programme ISTV3 se fera sur 4 ans en raison du mode de financement.

Les composantes : ISTV - B.U. - ENSIMEV - AIP - ISIV présentent leur programme pluriannuel d'investissement. Suite aux remarques faites par M. DESRUMAUX concernant le bien-fondé des différents programmes des composantes, les directeurs d'instituts présents se sont exprimés sur ce point.

Les programmes pluriannuels d'investissements sont adoptés à l'unanimité.

Suite à une directive européenne, M. ANGUE a évoqué les problèmes liés à la mise en conformité des matériels au 1er janvier 1997, sans contrepartie financière. L'avis du Conseil d'Administration sera requis pour mandater le président dès la rentrée afin qu'il obtienne les financements indispensables. Par ailleurs, les conseillers ont souhaité une prochaine réunion du Comité d'Hygiène et de Sécurité.

### **Arborescence Recherche**

Les modifications apportées à l'arborescence NABUCO - Recherche sont approuvées à l'unanimité par le Conseil.

### **Subvention DATAR-FIAT**

Il s'agit d'un projet régional concernant le réseau NOROPEALE - RENATER. Alain MAYEUR est responsable de l'opération. L'université de Valenciennes est simplement l'opérateur de ce projet. La demande de subvention est approuvée à l'unanimité.

### **Demandes d'habilitations 1997**

Pierre PETIT présente les demandes d'habilitations suivantes, en soulignant la volonté de développer des formations à finalité professionnelle :

- Licence et Maîtrise STAPS : Il s'agit d'une formation aux métiers du sport. L'ouverture de la licence est prévue en septembre 1997.
- DESS Génie des Procédés des Matériaux de Haute Technologie dont le responsable de formation est Mme LERICHE.
- Création d'une structure intégrée à l'I.A.E. de Valenciennes : IUP Management et Gestion des Entreprises. Caty CAMION rappelle que l'I.A.E. de Valenciennes est un département de la Faculté de Droit, Économie et Gestion.

Arnaud FREVILLE présente les deux D.E.A. cohabilités :

- DEA Sciences de l'Information et de la Communication en cohabilitation. Le responsable est Pierre DELCAMBRE de l'Université de LILLE III. L'Université de Valenciennes se chargera de l'option C : Modélisation systémique du récepteur et ingénierie du document . Le responsable de l'option C est Sylvie MERVIEL.
- DEA Théories et analyses linguistiques. Il s'agit d'étendre les cohabilitations à 2 autres universités : Université de Picardie et Université de Valenciennes.

Le conseil approuve à l'unanimité les 4 demandes d'habilitation et les 2 DEA.

### **Projets de convention**

- La convention UVHC / A.P.S.T. est présentée par Pierre PETIT. La convention est prévue par les textes et passée au Conseil d'Administration du CNAM. Il est rappelé que toute nouvelle formation proposée par l'APST fera l'objet d'une négociation préalable à sa mise en place.

La convention est votée à l'unanimité.

- La convention UVHC / BNP est présentée par Caty CAMION. Il s'agit en fait de formaliser dans un cadre général des actions menées en partenariat.

Suite à la remarque faite par M. DELQUIGNIES, la phrase "mener une action commerciale auprès du marché des étudiants" est supprimée. Le paragraphe 1.2 sera formulé de cette manière : "... A ce titre, elle se doit d'être présente au sein du pôle universitaire du Hainaut Cambrésis pour proposer son assistance aux étudiants."

La convention est votée à l'unanimité avec modification de la phrase ci-dessus.

- La convention UVHC / MNEF-SMENO est présentée par Patrick LOQUET. L'objectif recherché est de réglementer l'affichage des mutuelles en période d'inscription et de limiter les actions de publicité à l'aspect sécurité sociale des étudiants. La convention est valable pour l'année 1997.

La convention est votée à l'unanimité.

## **Programme INTERREG II**

Bernard DESMET présente la réactualisation du programme INTERREG II : HOPE - Hainaut Open Personal Education. Le projet a pour objectif de développer des cours modulaires et structurés pour la formation à distance dans les domaines "Environnement et énergie", les valider et mettre en place une structure ouverte de télé-formation et de services de formation à distance pour les apprenants en entreprises et les demandeurs d'emploi.

Le conseil approuve le projet à l'unanimité.

## **Participation de l'Université au Conseil d'Administration de la Société d'Économie Mixte qui gèrera le futur théâtre de Valenciennes**

Après avis du Conseil à l'unanimité, M. ANGUE est mandaté pour apprécier l'opportunité de s'engager dans la Société d'Économie Mixte qui gèrera le théâtre de Valenciennes.

## **Information sur le Pôle Universitaire Européen LILLE NORD-PAS DE CALAIS**

Le pôle universitaire européen a subi des mutations importantes. Chaque président d'université est chargé d'une mission. M. ANGUE prend en charge le dossier nouvelles technologies éducatives. Des réalisations sont prévues et notamment : création d'un observatoire de l'enseignement supérieur, création d'un réseau documentaire commun à toutes les universités, amélioration de l'accueil des étudiants étrangers, étude sur les applications des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

## **Avis du conseil sur la candidature de M. BLAISE au poste de directeur du DUFAPS**

Dans l'attente de la parution de l'arrêté ministériel créant une UFR F.S.M.S. et suite à la démission de Melle JUHEN au 1er janvier 1997, le conseil des Sports a proposé la candidature de M. Michel BLAISE au poste de Directeur du DUFAPS.

Le conseil approuve à l'unanimité la candidature de M. BLAISE.

## **Frais de dossiers et frais pédagogiques**

FDEG :

- Les frais pédagogiques sont fixés à 230 F pour tous les diplômes y compris les DESS.
- Les frais de dossiers sont fixés à 150 F pour les DESS "Audit" et "Développement Local et Economie Solidaire".

EIGIP : Les frais de dossiers sont fixés à 300 F pour le recrutement par la voie d'accès du réseau ARCHIMEDE.

Les frais restent fixés à 250 F pour les voies internes de recrutement en école d'ingénieurs.

Le conseil approuve le montant des frais de dossiers et frais pédagogiques à l'unanimité.

## Questions diverses

Gala des Sports et compétitions sportives les 1er et 3 avril 1997 : des contrôles ou des examens ne pourront pas être prévus les 1er et 3 avril après-midi.

Mardi 1er avril, des dérogations individuelles seront accordées aux étudiants qui participent au Gala. La liste des étudiants concernés sera fournie par le directeur du DUFAPS.

### **Etaient présents :**

**Personnalités extérieures :** M. DELQUIGNIES

**Collège A :** MM. ANGUE, CASTELAIN, HORLING, MASSY, STARZENSKI

**Collège B :** Mme CAMION, MM. DELHAISE, DESRUMAUX, GAZALET, GREMILLET, MOREL, NATUREL, ROGER

**Collège IATOSS :** Melle AMEYE, Mme CLEUET, MM. BURY, KACZMAREK

**Collège des Usagers :** M. SERGENT

**Membres de droit :** MM. MENNECIER, VANCEULEBROECK

**Membres invités :** Mme MERVIEL, MM. FREVILLE, LEVEL, LOQUET, MOREAU, PETIT, PILETTE, RAVALARD, DESMET

**Excusés :** MM. BOCQUET, DELEBARRE, NONGAILLARD, VAILLANT, ETIENNE

**Ont donné pouvoir :** MM. GUILLAUME et BORLOO à M. DELQUIGNIES  
M. MALVACHE à M. ANGUE  
Mme LEVIN, M. DELCAMPO à M. MOREL  
M. DESSEAUX à M. GREMILLET  
M. HAINE à M. BURY